



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 27 JUIN 2022

RESSOURCES
FINANCES

Budget annexe Eau : budget supplémentaire 2022

N°2022-166
Rapporteur : Patrick RIEHL

Nombre de membres en exercice	123
Nombre de présents	59
Nombre de pouvoirs	14
Votants	73
Secrétaire de séance : Monsieur Patrick RIEHL	

L'an 2022, le 27 juin, le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 21 juin 2022, s'est réuni à Saint-Rémy-sur-Avre sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient Présents :

Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Alette LEBIHAN (ANET) ; M. Jean-Marie ORTET (AUNAY-SOUS-CRECY) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Christian BOUCHER (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLA.GES) ; M. Eric LEGENDRE (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; M. Sebastien LEROUX (DREUX) ; M. Maxime DAVID (DREUX) ; Mme Carine GENTIL (DREUX) ; Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; M. Frédéric GIOWACHINI (FAVIERES) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; Mme Sylvie HENAU (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPOND (MARCHEZAIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULÉ) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; Mme Aline CARRE (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040279-20220627_2022-166-BF

Réception par le préfet : 07/07/2022
Affichage : 07/07/2022

M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; Mme Edwige GANDON (TREON) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS).

Absent(s)/Excusé(s) :

M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Christian L'YVONNET (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; Mme Lydie GUERIN (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; Mme Mariam CISSE (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; Mme Sophie WILLEMEN (DREUX) ; M. Jacques ALIM (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Aissa HIRTI (DREUX) ; Mme Amber NIAZ (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ; Mme Valérie VERDIER (DREUX) ; M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ; Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; Mme Rachel SAPIN (LA MANCIELIERE) ; M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Denis CHERON (MONTREUIL) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; Mme Sylvie DAGUET (SERAZEREUX) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET).

Pouvoir(s) :

Mme Caroline VABRE (DREUX) donne pouvoir à M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; Mme Christine PICARD (DREUX) donne pouvoir à M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; M. Nelson FONSECA (DREUX) donne pouvoir à M. Sébastien LEROUX (DREUX) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) donne pouvoir à M. Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE) ; M. Eric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) donne pouvoir à M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) donne pouvoir à M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) donne pouvoir à M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) donne pouvoir à M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) donne pouvoir à M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Jean-Louis JUSTEAU (NONANCOURT) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) donne pouvoir à Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE) donne pouvoir à Mme Christine RENAUD-MARECHAL (ECLUZELLES).

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut valablement délibérer.

Il a été exposé que,

Le budget supplémentaire permet d'ajuster le budget primitif de l'exercice en cours en prenant en compte les décisions prises après le vote de ce budget mais également de reprendre les résultats de l'exercice antérieur constatés lors de l'adoption du compte administratif 2021.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200040277-20220627-2022-166-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2022

Affichage : 07/07/2022

Le budget supplémentaire 2022 du budget annexe Eau s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de :

- **386 590,53 €** en section de fonctionnement,
 - **222 899,52 €** en section d'investissement,
- soit **un total de 163 691,01 €**.

Ce budget supplémentaire se présente synthétiquement ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Chapitre	Budget supplémentaire
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	-57 785,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	8 810,00
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	435 565,53
Total Recettes	386 590,53

DEPENSES

Chapitre	Budget supplémentaire
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	21 366,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	-19 600,00
66 CHARGES FINANCIERES	10,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	311 344,53
022 DEPENSES IMPREVUES	58 900,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	14 570,00
Total Dépenses	386 590,53

Les **recettes de fonctionnement** comprennent le **résultat de fonctionnement reporté** pour un montant de 435 565,53 euros. 57 785 euros sont retirés du chapitre **subventions participations** en raison de l'absence de dépenses afférentes et/ou du plafonnement des co-financements associés à certains postes, non initialement prévus.

Des **charges exceptionnelles** pour un montant de 311 344,53 euros et des **dépenses imprévues** pour un montant de 58 900,00 euros ont été inscrites essentiellement pour permettre l'équilibre comptable du budget Eau. Outre ces dépenses, 16 346 euros de dépenses réelles de fonctionnement nouvelles ont été inscrites. 30 000 euros ont été inscrits pour l'étude *mode de gestion Châteauneuf* et d'autres crédits ont été annulés au sein du chapitre 011.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200040277-20220627-2022-166-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2022

Affichage : 07/07/2022

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Chapitre	Budget supplémentaire	Restes à réaliser
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	76 800,00	61 185,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	-424 712,88	0,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	14 570,00	0,00
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	49 258,36	0,00
Total Recettes	-284 084,52	61 185,00
Cumul des recettes	-222 899,52	

DEPENSES

Chapitre	Budget supplémentaire	Restes à réaliser
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	68 150,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-317 500,00	17 640,48
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	8 810,00	0,00
Total Dépenses	-308 690,00	85 790,48
Cumul des dépenses	-222 899,52	

Les crédits inscrits en recettes et en dépenses en section d'investissement correspondent à la fois aux ajustements nouveaux opérés au moment de la préparation du budget supplémentaire ainsi qu'à la reprise lors de la même étape budgétaire des restes à réaliser.

Les **immobilisations corporelles** sont réduites de 317 500 euros, essentiellement pour tenir compte du décalage des travaux initialement prévus au sein de l'usine de dénitrification. La réduction de l'**emprunt** initialement inscrit correspond, en recettes, aux conséquences de ce décalage.

Les **subventions d'investissement reçues** correspondent pour 88 000 euros à une subvention DSIL/DETR des filtres *NITRAZUR* pour l'usine d'eau potable et pour 8 800 euros à un complément de subvention de l'Agence de l'eau Seine Normandie (AESN) pour le forage de Dampierre.

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2021-326 du 13 décembre 2021 approuvant le budget primitif 2022 du budget annexe Eau de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2022-084 du 23 mai 2022 approuvant le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe Eau de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 27 juin 2022 portant affectation des résultats 2021 du budget annexe Eau;

Considérant que le compte de gestion fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire, **à l'unanimité des suffrages exprimés**,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur


20220627-2022-166-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2022
Affichage : 07/07/2022

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget supplémentaire 2022 relatif au budget annexe Eau arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de **163 691,01 euros**.

Délibéré en séance les jour, moi et an susdits

<p>Acte publié le : 06/07/2022 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 ET R.421-5 du code de justice administrative.</p>	<p>POUR EXTRAIT CONFORME Dreux, le 06/07/2022</p>  <p>Le Président Gérard SOURISSEAU</p>
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200040277-20220627-2022-166-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2022

Affichage : 07/07/2022